



1982



gomme Brillante
Bande plus à gauche

nuances couleurs

gomme
mate



gomme mate

1986

2 Bandes
fluo à gauche
N° Rouge
roulette en
folie.



trait sur
le front

Bandes
fluo
à droite
et
à gauche
N° Rouge au verso



Point dessous
l'œil timbre
supérieur dans
Bloc de trois

coin
daté

daté 10.07.86





gomme brillante

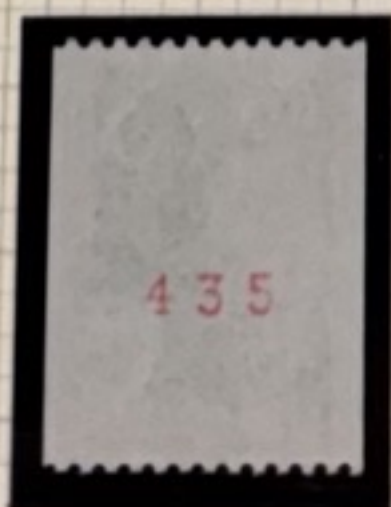
Barres flues, déportées et décalées



Bande fluo à cheval dans un bloc de quatre

Mouche devant la bouche tenant à normal

2,00 Vert,
Bloc de quatre avec bande fluo à droite + barre électronique et n° comptable, et couleur avec nuances



gomme mate



Liberté Type I : au chien courant



Balafré sur la joue.



Mouche sur le menton tenant à normal.



Bande provenant de carnet, gomme brillante

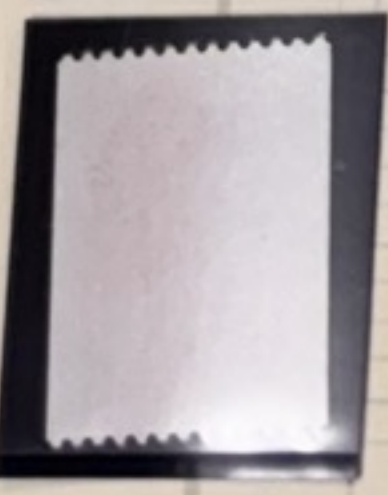
TYPE II



Figurines, Provenant de carnets, datées,



avec, N° de rotatives, Variétés, dentelure inférieure et supérieure trop courte ou manquante.

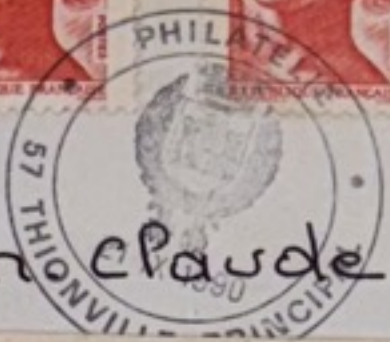


1985 - 89

Changement des tarifs Postaux de 2,20 passe à 2,30.
 Fin du timbre type Liberté de Gandon, Arrivée de la Marianne de BRIAT En Place, Roulette du 2,20 avec gomme jaunâtre et gomme brillante
 Carnet dentelé ouvert avec paire verticale et horizontale et Bord de feuille.



0 de 2,20 épais

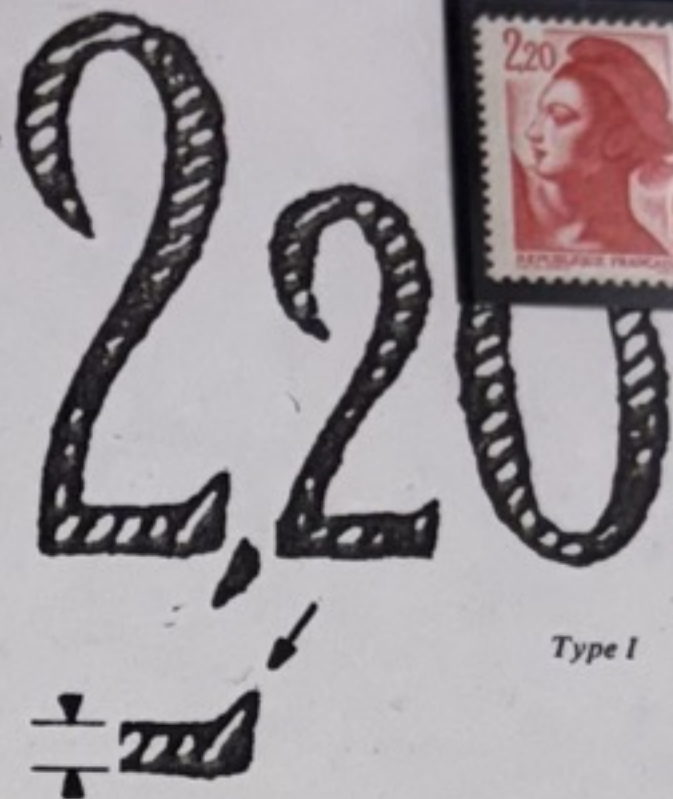


AT Jean Claude



20.09.88

Monsieur, Rouxoux



Type I

Type I (virole A, B, de TD6, C et E de RGR 1); viroles I et II de carnets, virole de roulettes): parties horizontales des 2 de la valeur étroites.

La quatrième hachure de la base du grand 2 aboutit au bas de l'arrondi.

Dans les signatures D'AP est séparé de Delacroix par un petit trait horizontal.

Type II (virole D, de RGR1: avec bandes centrales blanches): parties horizontales des deux plus épaisses que dans le type I.



Type II

La quatrième hachure du grand 2 arrive à l'extrémité de la pointe droite.

Dans les signatures D'AP est séparé de Delacroix par un point oblique.

Je remercie M. B. de la SOCODAMI, qui m'a permis de découvrir cette nouveauté.

R. ALTÉRIET,
de la SOCODAMI.

1985-1990

Liberté de Gandon

Type I & Type II



gomme mate.



oreille qui saigne



oreille manquante

carnet de 10 timbres

- id -

1^{ère} rangée, 2^{ème} timbre



Bande de carnet fermé, pli dans le timbre de droite, dentelure inférieure très courte.

tache rouge +
tache blanche + bords d'oreilles



Liberté Rouge 2,20
Liberté Vert "B"
Plurimet et grappe de
raisin au Bonnet dans
une bande de carnet
fermé et dans un bloc
de quatre.



Provenant du 2^e tirage
du 25.06.87 au 03.07.87

couleur pâle



Bloc de 4 Non dentelé



Cadre
supérieur
manquant
tenant à
normal.



Liberté 2,20.
grain de beauté sur
la joue tenant à normal.



Bloc de dix coins de feuille daté 25.05.88
avec N° rotative RGR 1 provenant de la
feuille N° comptable 88166.2.
Variété : coin daté 25.05.88,
éclat sur la paupière du timbre du
milieu de la première colonne :
c'est à dire le 93^e timbre de la feuille.



VARIÉTÉS REMARQUÉES BANDE FILLO

2,20 LIBERTÉ carnet à couverture
PTT de couleur jaune, dont le recto
comporte le nouveau texte et le verso
est muet, contrairement à l'habitude
il ne montre que le numéro 9 de la
confectionneuse et les deux cavaliers
positionneurs.

Carnet avec bande de 5 timbres
marque en majeure partie sur la barre
de droite du 1^{er} timbre et sur la barre
de gauche du 2^e timbre.

Carnet complet de 10 timbres - id.
Trimestrielle à la place de semestrielle
sur la couverture des 2 carnets.

. Très Rare .



Liberté 2,20 Rouge
 Bloc de dix coins daté 03.09.87.
 Impression défectueuse du 'L' de République
 du 2^e timbre colonne du haut 92^e timbre de
 la feuille et du UB - id - du 96^e timbre
 de la feuille. Provenant de la rotative RGR.2

Liberté 2,20 Rouge
 Bloc de quatre
 coins de feuille

- VARIÉTÉ -

1^{er} timbre de gauche
 la queue de cheval
 dépasse le cadre

Provenant
 de la presse RGR.1
 Feuille N° 41658.1 date d'impression
 23.07.87.





Liberté 220 Rouge bloc de dix provenant
 du 67^e tirage du 03.01.89 au 20.03.89
 RGR-1 - Virose V. N° comptable 42281.2,
 Nappe droite date d'impression 14.02.89

tâche d'encre
 importante,
 derrière l'oreille
 Tenant à normal.



Tête de vache et
 éclat devant l'œil
 dans un bloc de quatre
 timbres avec n° de feuille
 01642.



variétés provenant de la planche
41471-1 et 41479-1 du 23.11.89
Tirets sur poste et impression dec



Abeille devant
le nez



Abeille sur le menton



griffe sur la lettre C et bordure
du timbre supérieur
planche 41454-1 RGR.1 du 23.11.89



impression
défectueuse

9199C
RGR-1
15.06.84



62 639 - 1



RGR-1

06.89



08



22.12.84

2.85



-7.5.84



2.06.89

↑ Tires



Bas de feuille du 23-10-88 T.D. 6-2 = taille douce
 Repère électronique toutes les 50 feuilles et numéro comptable



Type 2
 Double
 Frappe
 +
 normal
 +
 coin
 doté



Type 1
 double
 Frappe
 +
 normal



TYPE II
 Repère
 électronique
 +
 numéro
 comptable



La Liberté d'après GANDON



de Pierre
et créateur

REPUBLIQUE TYPE LIBERTE

Pour l'application des nouveaux tarifs postaux à compter du 1^{er} juillet 1984, l'Administration des Postes émet trois nouvelles figurines "République au type Liberté".

Ces timbres poste concernent pour :

- le **1,70F** (vert) le 1^{er} échelon de poids de la lettre des plis non urgents dans le régime intérieur,
- le **2,10F** (rouge) le 1^{er} échelon de poids de la lettre ordinaire du régime intérieur
- le **3F** (bleu) le 1^{er} échelon de poids de la lettre ordinaire du régime général international.

Ces figurines sont gravées en taille douce par Pierre Gandon et comportent latéralement des barres phosphorescentes utilisées pour le traitement automatique du courrier.



CEF



PREMIER JOUR
D'ÉMISSION
FIRST DAY COVER

Imprimé sur les presses des Editions

Tirage de l'émission limité
33.800 exemplaires.
dont : 20.300 offset
13.500 sur soie.



21.5.84



-7.8.86



21.3.85



-4.5.87

18 16

6.08.86



19.01.90



24.5.83

Bas de Feuïsse Comptable 92995.2 RGR-2.



du 15.06.89 avec Repère électronique à gauche
Feuïsse nappé. 2. : Variété Fluxo. Très peu connus. si non pas
connu par les médiats de la philatélie

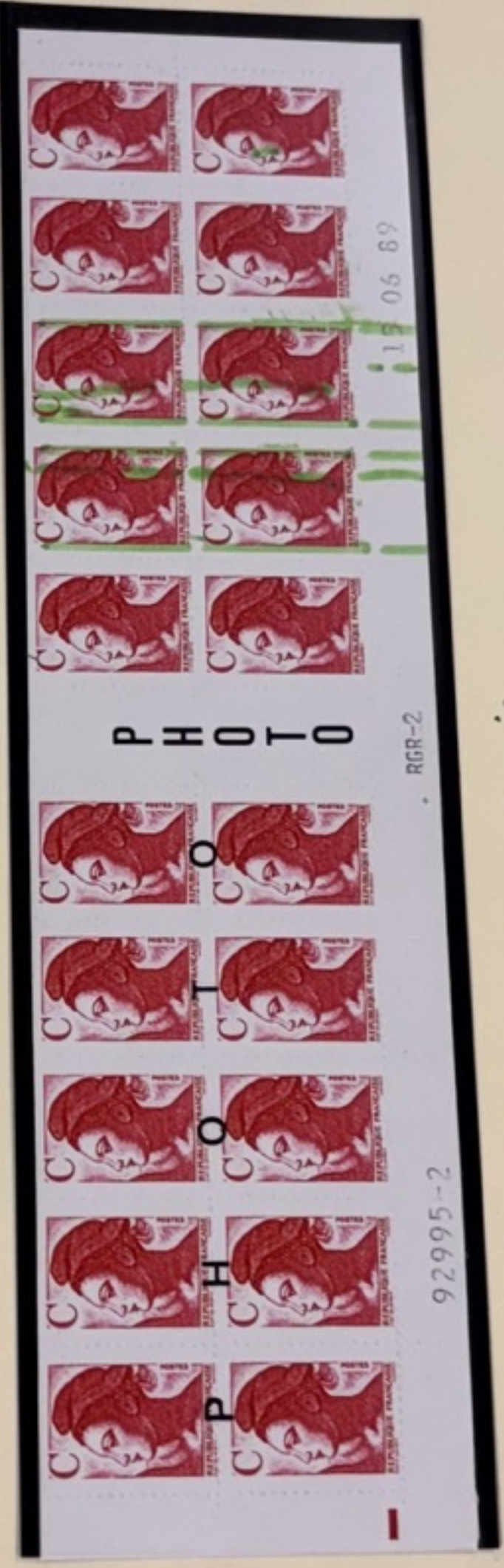


Photo copie
Attention : ce Bas de feuïsse est à présenter à un expert.



17.12;8 1

6.11.87

88





0.20 0.20 0.20 0.20 0.20 0.20 0.20 0.20

0.20 0.20 0.20 0.20 0.20 0.20 0.20 0.20
pho decale

0.30 0.30 0.30 0.30 0.30 0.30 0.30 0.30
*2 bands pho a droit * * inferie*

0.30 0.30 0.30 0.30 0.30 0.30 0.30 0.30

0.30 0.30 0.30 0.30 0.30 0.30 0.30 0.30

0.40 0.40 0.40 0.40 0.40 0.40 0.40 0.40

0.40 0.40 0.40 0.40 0.40 0.40 0.40 0.40

-9.9.85

20.7.84

-2.7.87

5.88

82

88

—

—

—



11.06.86



22.10.86

23.10.89



29.4.85

18.6.84



15.09.87



3.06.88



27. 9. 89



30



87



-4. 9. 8

-6. 5. 8

-5. 5. 86

78



3.1.83

6.8.84

4.87

28.9.82





15. 4. 83

-8. 9. 88

23. 5. 84



ANNÉE 1986-1987.





07.04.88



RGR-2

07.04.88

LA POSTE
10 TIMBRES à 2,20 = 22 F
Dans tous les Bureaux de Poste
LA RÉSERVATION GRATUITE DES TIMBRES
• Garantie de la continuité de votre collection
• Retrait en dehors des heures de pointe







à cheval

date









*piquage à cheval **
signé Calvès*



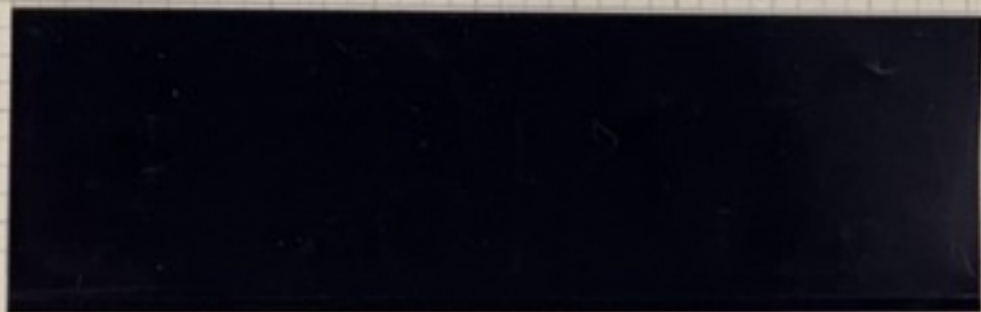


Type LIBERTÉ : 0,05 , 0,30 , 2,10 ,
4,00

► TRAIT sur le Bonnet
phrygien tenant à normal.



← LIBERTÉ
Rouge forcé





1982



gomme
Mâte

1982



ret



1986

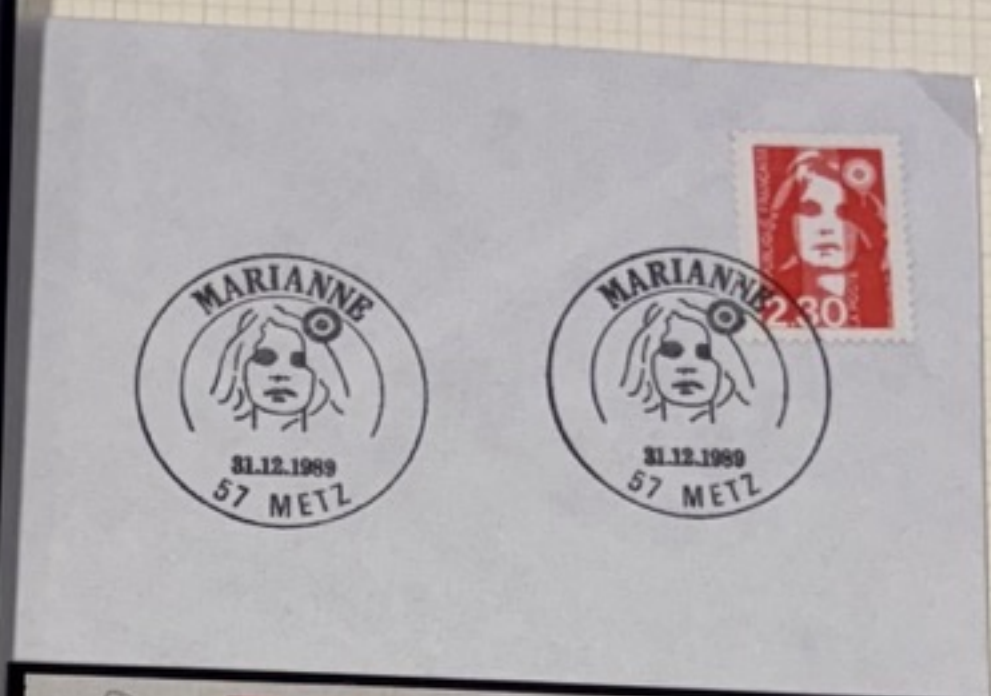


Re-entry



re date
page
23.11.89

LA



1^{er} jour
lettre



Papier
Blanc.
En
craie
1^{er} tirage



R6R2

« POUR OFFRIR DES TIMBRES »

- La collection philatélique (TP + notices)
- La pochette semestrielle (TP seuls)

DANS LES POINTS PHILATÉLIE

TARIF JANVIER 1990

Le tarif concernant les 3 premiers échelons de poids de la lettre du régime intérieur (20 g, 50 g, 100 g) est également applicable aux 11 autres pays de la Communauté Economique Européenne.

LA POSTE

10 TIMBRES

RÉSERVEZ V

Programme a pour un m

Mise en vent dans tou



14.09.90



14.09.90



012

20.02.91



032

1082 « POUR OFFRIR DES TIMBRES »

- La collection philatélique (TP + notices)
- La pochette semestrielle (TP seuls)

DANS LES POINTS PHILATÉLIE

TARIF JANVIER 1990

Le tarif concernant les 3 premiers échelons de poids de la lettre du régime intérieur (20 g, 50 g, 100 g) est également applicable aux 11 autres pays de la Communauté Economique Européenne.

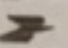
RGR-2



044

45



LA POSTE  9257
 10 TIMBRES à 2,30 = 23 F
 LA POSTE AVEC LE TRAIN MOZART : DU 9 AU 26 AVRIL 1991
 Paris-Rouen-Lille-Reims-Nancy-Strasbourg-Dijon
 Lyon-Grenoble-Marseille-Montpellier-Toulouse
 Bordeaux-Nantes-Blois





Carnet daté
 du 5. 8. 2. 90
 Rotative date
 Presse n° 2

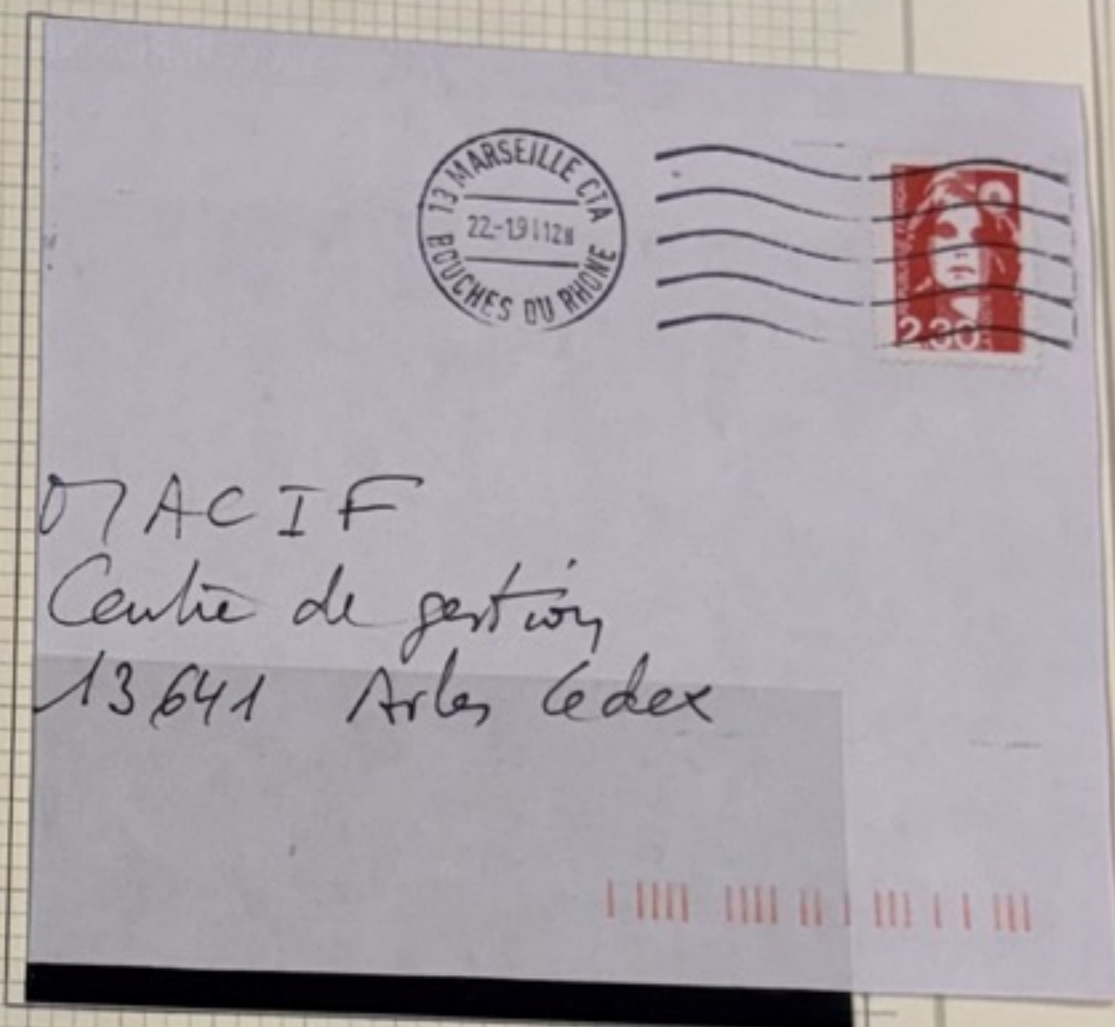
carnet avec
 n° comptable



FAUX BRIAT

Le 2^e faux Briat
(dentelé 13) sur
lettre commerciale
postée de Marseille,
fin 1990 au début
1991 avec oblitération
eccéntrique

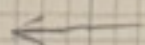
(Prix 1991: 375,00)



Dentelé 11



Dentelé 13







30. 9. 92



29. 7. 93



-8. 7. 93



-9. 7. 93



Marianne de BRIAT.



-1991-



N° 9-2 absent

- * Carnet daté 4.1.91 et N° comptable*, N° de presse 9.2.
 - ★ Carnet simple sans N° de presse
- Impression des logos déplacée.

180
LA POSTE
10 TIMBRES à 2,30 = 23 F
Dans tous les Bureaux de Poste
LA RÉSERVATION GRATUITE DES TIMBRES
• Garantie de la continuité de votre collection
• Retrait en dehors des heures de pointe
Ouvrir ici

1083
LA POSTE
10 TIMBRES à 2,30 = 23 F
XVI^e JEUX OLYMPIQUES D'HIVER
COMMENCEZ VOTRE
COLLECTION PHILATÉLIQUE OFFICIELLE
Ouvrir ici

1084
LA POSTE
9 TIMBRES à 2,30 → 20F D
XVI^e JEUX OLYMPIQUES D'HIVER
COMMENCEZ VOTRE
COLLECTION PHILATÉLIQUE OFFICIELLE
Ouvrir ici

1083
LA POSTE
10 TIMBRES à 2,30 = 23 F
XVI^e JEUX OLYMPIQUES D'HIVER
COMMENCEZ VOTRE
COLLECTION PHILATÉLIQUE OFFICIELLE
Ouvrir ici

TARIF DU 11 JANVIER 1990
Jusqu'à
LETTRE • 20 g 2,30
50 g 2,80
100 g 3,70
3,80
PI NON URGENT 2,10
FRANCE ET PAYS DE LA CEE 3,80

1083 a
LA POSTE
10 TIMBRES à 2,30 = 23 F
Dans tous les Bureaux de Poste
LA RÉSERVATION GRATUITE DES TIMBRES
• Garantie de la continuité de votre collection
• Retrait en dehors des heures de pointe
Ouvrir ici



Faites de la
MUSIQUE avec la
sacem 9.1
28 JUIN 1993

Faites de la
MUSIQUE avec la
sacem 9.1
12529
28 JUIN 1993



L'ENVELOPPE
A
C A S E S
ELLE
FACILITE
VOTRE
COURRIER



L'ENVELOPPE
A
C A S E S
ELLE
FACILITE
VOTRE
COURRIER



L'ENVELOPPE
A
C A S E S
ELLE
FACILITE
VOTRE
COURRIER



29. 7.93





LA POSTE  1097 D
10 TIMBRES À VALIDITÉ PERMANENTE
Lettres de 20 g pour la FRANCE et les DOM.TOM

LA POSTE  1092 G
10 TIMBRES-POSTE
A 2,50
- 25 F



LA POSTE  1092 G
10 TIMBRES-POSTE
A 2,50
- 25 F




LA POSTE  1096 D
8 TIMBRES-POSTE
A 2,50
- 20 F



LA POSTE  1096 D
8 TIMBRES-POSTE
2,50
- 20 F



LA POSTE  1099 D
10 TIMBRES à 2,30 = 23 F
Dans tous les Bureaux de Poste
LA RÉSERVATION GRATUITE DES TIMBRES
• Garantie de la continuité de votre collection
• Retrait en dehors des heures de pointe



Papiers différents.

- 1) papier Blanc : coin daté : provenant de la rotative RGR-1, date d'impression le 7.08.93.
 2^e tirage du 6.8 au 13.08.93, RGR-1, virole 7.
 (tirage fait le samedi, la RGR-1, ne tourne jamais ce jour-là : une exception).
- 2) 2 Bas de feuille : Papier mat : avec numéro comptable
 49401.2 } Provenant de la rotative RGR-1, Virole A, avec
 49403.2 } date d'impression 13.09.93
 (3^e tirage du 6 au 14.9.93).
- 3) à voir : le décalage du numéro comptable.
 le numéro de la feuille 49.401.2, le compteur s'est bloqué un court instant, qui fait que le numéro, n'est pas d'abord dans l'alignement. "La feuille 49403.2, est redevenue normale."



701.93

RGR-1

57479-2

le: provenant



57474-2

RGR-1

701.93

corrigés -
 tirage du 22.12.92 au ... A.
 tirage du 23.4 au 3.5.93 RGR-1, virole B.
 - 4^e tirage le 9.6.93 RGR-1, virole B.
 - seule date trouvée 7.8.9.(6) 1993, tirage irrité, retiré
 avant sa date officielle afin d'éviter de confondre le 3,40.

du 7.01.93
0 + 14 x 10,00 =



Carnet daté 02.02.93



Carnet avec n° comptable.
646 536 avec présentation
de la couverture "verso".



Carnet normal

Information:

Le 22 février 1993, la poste a l'initiative de sa filiale Mediapost émet des carnets fermés autocollants de 10 timbres poste à 2.50F (Marianne du Bicentenaire). La couverture comporte une publicité pour la campagne "Médiamétrie". Ce carnet était en vente par correspondance au service philatélique de la poste, dans tous les Bureaux de Poste de Paris et des Hauts de Seine.

1090
LA POSTE
10 TIMBRES-
POSTE A 2,50
- 25 F

ALBERTVILLE 92
PARCOURS DE LA FLAMME OLYMPIQUE
LA POSTE - ORGANISATEUR OFFICIEL

D
▲ OUVRIRE ICI ▲

1090
LA POSTE
10 TIMBRES-
POSTE A 2,50
- 25 F

ALBERTVILLE 92
PARCOURS DE LA FLAMME OLYMPIQUE
LA POSTE - ORGANISATEUR OFFICIEL

D
▲ OUVRIRE ICI ▲

1091
LA POSTE
10 TIMBRES-
POSTE A 2,50
- 25 F

Levallois

ALBERTVILLE 92
PARCOURS DE LA FLAMME OLYMPIQUE
LA POSTE - ORGANISATEUR OFFICIEL

G
▲ OUVRIRE ICI ▲

Coupe 147

1091
LA POSTE
10 TIMBRES-
POSTE A 2,50
- 25 F

ALBERTVILLE 92
PARCOURS DE LA FLAMME OLYMPIQUE
LA POSTE - ORGANISATEUR OFFICIEL

G
▲ OUVRIRE ICI ▲

11 Coup.

1092
LA POSTE
10 TIMBRES-
POSTE A 2,50
- 25 F

ALBERTVILLE 92
PARCOURS DE LA FLAMME OLYMPIQUE
LA POSTE - ORGANISATEUR OFFICIEL

G
▲ OUVRIRE ICI ▲

5-15-10-99

1093
LA POSTE
10 TIMBRES-
POSTE A 2,50
- 25 F

Loisir, Culture, Passion !
Collectionnez les timbres-
poste de France.
Réservation gratuite des timbres de
collection dans tous les bureaux de poste.

ALBERTVILLE 92
PARCOURS DE LA FLAMME OLYMPIQUE
LA POSTE - ORGANISATEUR OFFICIEL

G
▲ OUVRIRE ICI ▲

1092
LA POSTE
10 TIMBRES-POSTE
A 2,50
- 25 F

ALBERTVILLE 92
PARCOURS DE LA FLAMME OLYMPIQUE
LA POSTE - ORGANISATEUR OFFICIEL

G
▲ OUVRIRE ICI ▲

1092
LA POSTE
10 TIMBRES-
POSTE A 2,50
- 25 F

ALBERTVILLE 92
PARCOURS DE LA FLAMME OLYMPIQUE
LA POSTE - ORGANISATEUR OFFICIEL

G
▲ OUVRIRE ICI ▲

5-9-11-99

1092
LA POSTE
10 TIMBRES-POSTE
A 2,50
- 25 F

ALBERTVILLE 92
PARCOURS DE LA FLAMME OLYMPIQUE
LA POSTE - ORGANISATEUR OFFICIEL

G
▲ OUVRIRE ICI ▲

5-16-9-99

1094
LA POSTE
10 TIMBRES-
POSTE A 2,50
- 25 F

Loisir, Culture, Passion !
Collectionnez les timbres-
poste de France.
Réservation gratuite des timbres de
collection dans tous les bureaux de poste.

ALBERTVILLE 92
PARCOURS DE LA FLAMME OLYMPIQUE
LA POSTE - ORGANISATEUR OFFICIEL

G
▲ OUVRIRE ICI ▲

1088
LA POSTE
8 TIMBRES-POSTE
A 2,50
- 20 F

ALBERTVILLE 92
PARCOURS DE LA FLAMME OLYMPIQUE
LA POSTE - ORGANISATEUR OFFICIEL

D
▲ OUVRIRE ICI ▲

11 Coup.

LA POSTE  PARTENAIRE OFFICIEL
DES XVI^e JEUX OLYMPIQUES D'HIVER
10 TIMBRES 10 F D
4 à 2,30 - 4 à 0,10 - 2 à 0,20
Ouvrir ici

10 TIMBRES 10 F D
PARTENAIRE OFFICIEL
OLYMPIQUES D'HIVER
4 à 0,10 - 2 à 0,20
Ouvrir ici

Musée de la Poste
le 26 mars 1990

N° conceptable Carret Date

1^{er} jour d'émission
et
coins datés

émission



(Carnet non détenu)

1.6.7.1.2. Carnet gommé privé de la Poste Colbert de Marseille

Pour célébrer son centenaire le bureau de poste Colbert de Marseille (Bouches du Rhône) a confectionné 1500 carnets composés de 10 timbres D rouge « Marianne du Bicentenaire » qui furent vendus en Octobre 1991. Face à la spéculation et au mécontentement des philatélistes une réimpression fut effectuée.



La Poste Colbert



LA POSTE
10 TIMBRES-POSTE A 2,50 - 25 F

1089

1991

PER C

Le tarif concernant les 3 premiers échelons de poids de la lettre du régime intérieur (20 g, 50 g, 100 g) est également applicable aux 11 autres pays de la Communauté Economique Européenne, à l'Autriche, au Liechtenstein et à la Suisse.

Jusqu'à.....	20 g	50 g	100 g
LETTRE	2,50	4,00	6,20
ECOPU (FRANCE)	2,20	3,20	3,90

1089
TARIF DU 19 AOUT 1991

LA POSTE
10 TIMBRES-POSTE A 2,50 - 25 F

26.60.41



02.12.20



Carnet de 10 timbres



Marseille
8 Octobre 1991
La Poste Colbert
à 100 ans

LA POSTE

Carnet de 10 timbres poste D - 2,50F x 10 = 25 F

Carnet de 10 timbres

14.09.92



02.12.91



011

Le tarif concernant les 3 premiers échelons de poids de la lettre du régime intérieur (20 g, 50 g, 100 g) est également applicable aux 11 autres pays de la Communauté Economique Européenne, à l'Autriche, au Liechtenstein et à la Suisse.

Jusqu'à.....	20 g	50 g	100 g
LETTRE	2,50	4,00	6,20
ECOPLI (FRANCE)	2,20	3,20	3,90

TARIF DU 19 AOUT 1991

LA POSTE

10 TIMBRES-POSTE A 2,50 - 25 F



LA POSTE ORGANISATEUR OFFICIEL

LA POSTE

10 TIMBRES-POSTE A 2,50 - 25 F



LA POSTE ORGANISATEUR OFFICIEL



LA POSTE
10 TIMBRES-POSTE A 2,50 - 25 F

TARIF DU 19 AOUT 1991

Jusqu'à.....	20 g	50 g	100 g
LETTRE	2,50	4,00	6,20
ECOPLI (FRANCE)	2,20	3,20	3,90

Le tarif concernant les 3 premiers échelons de poids de la lettre du régime intérieur (20 g, 50 g, 100 g) est également applicable aux 11 autres pays de la Communauté Economique Européenne, à l'Autriche, au Liechtenstein et à la Suisse.

TARIF DU 19 AOUT 1991

Jusqu'à.....	20 g	50 g	100 g
LETTRE	2,50	4,00	6,20
ECOPLI (FRANCE)	2,20	3,20	3,90

Le tarif concernant les 3 premiers échelons de poids de la lettre du régime intérieur (20 g, 50 g, 100 g) est également applicable aux 11 autres pays de la Communauté Economique Européenne, à l'Autriche, au Liechtenstein et à la Suisse.

Réimpression


60

5

POUR OFFRIER DES TIMBRES »
 • La collection philatélique (TP + notices)
 • La pochette semestrielle (TTP seuls)
 DANS LES POINTS PHILATÉLIE

TARIF JANVIER 1990

Le tarif concernant les 3 premiers échelons de poids de la lettre du régime intérieur (20 g, 50 g, 100 g) est également applicable aux 11 autres pays de la Communauté Economique Européenne.

LA POSTE  1082

10 TIMBRES-POSTE A 2,30 - 23 F

RÉSERVEZ VOS TIMBRES DE COLLECTION

Programme annuel de plus de 40 timbres pour un montant inférieur à 200 F.
 Mise en vente échelonnée dans l'année dans tous les bureaux de Poste.



02.01.90



039

099

30
30

03651-2



RGR-2

052

15
25

30.11.90



032

20
20

29,00 €

ROANNE 2 F



GRÈVE 1988
TAXE D'ACHEMINEMENT

GRÈVE 1988
TAXE D'ACHEMINEMENT



ROANNE 2 F

ROANNE 5 F



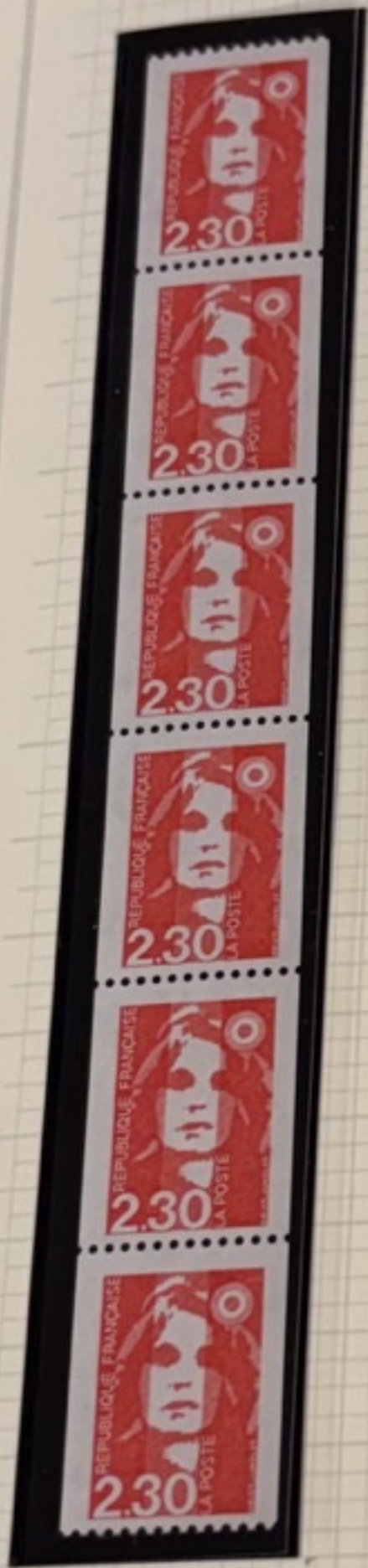
GRÈVE 1988
TAXE D'ACHEMINEMENT

ROANNE 3 F



GRÈVE 1988
TAXE D'ACHEMINEMENT

Barre
flico décalée



F 60

sans

F 40

F 60

2 Barres
flico
à gauche

Roulettes
de 6
avec
2 n° Rouge



remis au destinataire

CCP BENEFICIAIRE

MONTANT (en chiffres)

1820 00

EXPEDITEUR

Nom : ZOGAT

Adresse : SP 85 771 B

00 875 ARMEES

Référence du correspondant



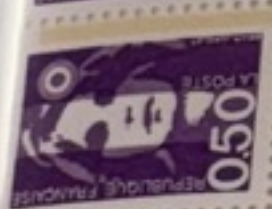
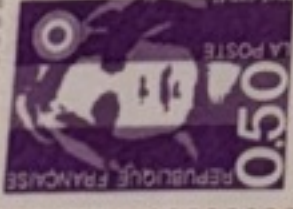
ÉPREUVE DU TIMBRE-POSTE D'USAGE COURANT
REPUBLIQUE TYPE LIBERTÉ



MARIANNE DU BICENTENAIRE
ÉPREUVE DU "NOUVEAU TIMBRE"
Timbre à validité permanente



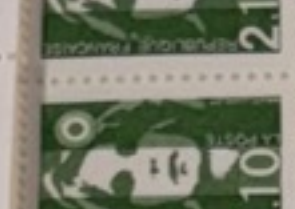
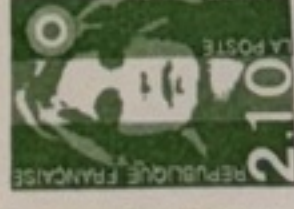
IMPRIMERIE DES TIMBRES-POSTE ET DES VALEURS FIDUCIAIRES
FRANCE



6 8 2 1 0

T.D.6-8

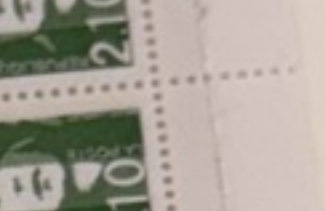
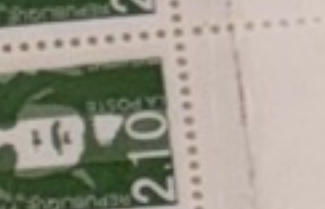
20 3 90



5 4 8 5 0

T.D.6-4

26 3 91



5 5 9 5 8

T.D.6-8

7 5 91



23. 2.90

T.D.6-8

27. 2.90



27. 2.90

20. 4.90

13. 3.90

23. 8.91



11. 90



15. 11. 90



0.10

0.10



0.10

0.10



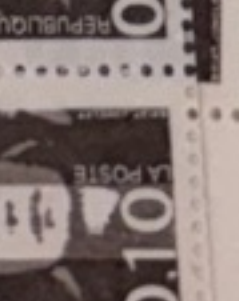
0.10

0.10



0.10

0.10



0.10

0.10

RGR-1



0.50

0.50

0.50



0.50

0.50

0.50



0.50



0.50



0.50



22.11.90



15.11.90



11439-



RGR-1

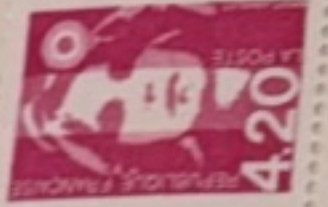


Marseille
8 Octobre 1991
La Poste Colbert
à 100 ans

LA POSTE

Carnet de 10 timbres poste D - 2,50F x 10 = 25 F

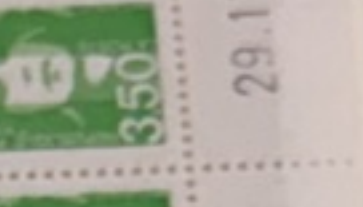
Colbert réimpression



5 6 7 2 7

T.D.6-4

-1.10.92



8 5 5 4 6

T.D.6-6

29.11.93



*1^{er} jour d'émission
coins datés.*



*10939
200 papier blanc.*



*1^{er} jour d'émission
coins datés
200 vert
papier Blanc
et Mat*



8 5 9 2 7 - 1

RGR-1

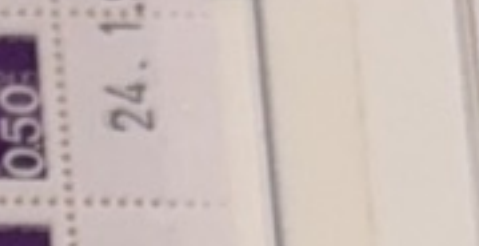
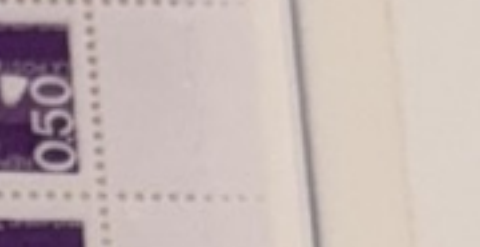
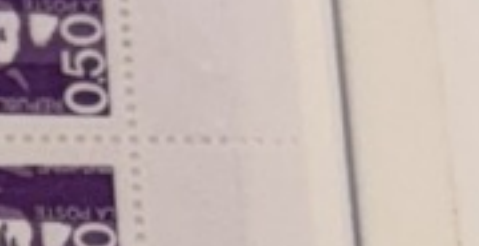
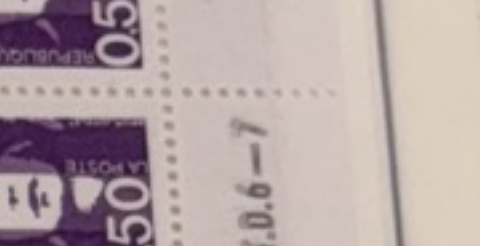
12.08.91



5 4 3 0 9 - 2

RGR-1

29.08.91



9 1 2 7 6

Y.0.6-7

24.1.91





9 6 6 2 5 - 2

RGR-1

1 5 1 1 9 0



8 8 0 4 7 - 1

RGR-1

2 3 1 1 9 0



1 8 8 0 9 - 2

RGR-1

1 1 1 2 9 0



3 9 3 5 3

T.D.6-2

26.10.90



T.D.6-6

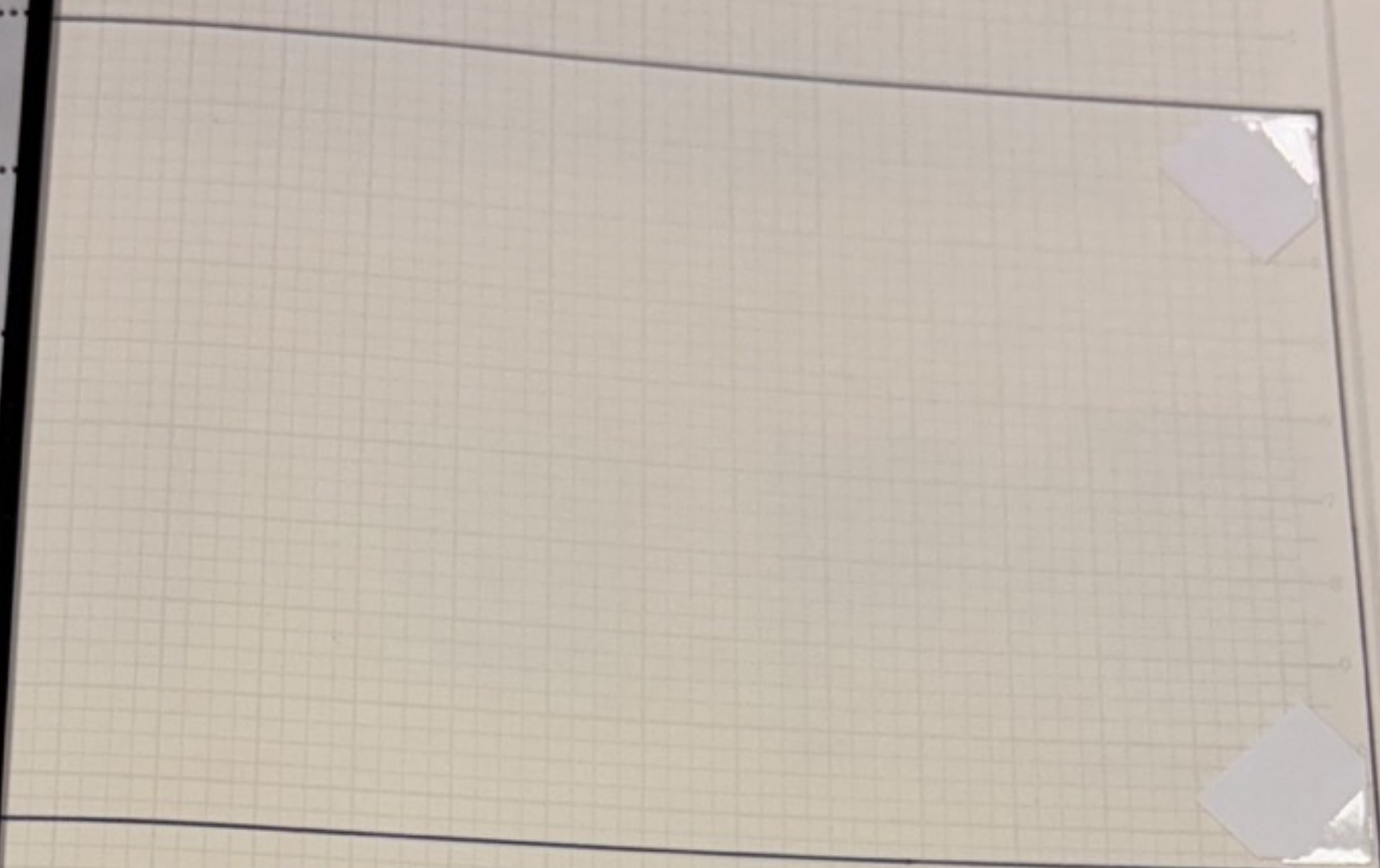
13.6.90



T.D.6-6

3 4 0 0 9





ND



Dentelé

- 1^{er} jour d'émission. 5.7.94 Paris.
- Bas de Feuille. 10 Timbres tirage du 24.6.94. T.D.6-8 n° comptable. 01402.
- 1^{er} Tirage du 13 au 27.06.94 T.D.6-8
Virole A.
- 2^e tirage du 2.9 au 16.9.94, T.D.6-5
Virole A.

Un 1^{er} tirage avec surcharge saint Pierre et Miquelon a été réalisé sur des feuilles du 14.06.94.



R6R-1



20 03 97



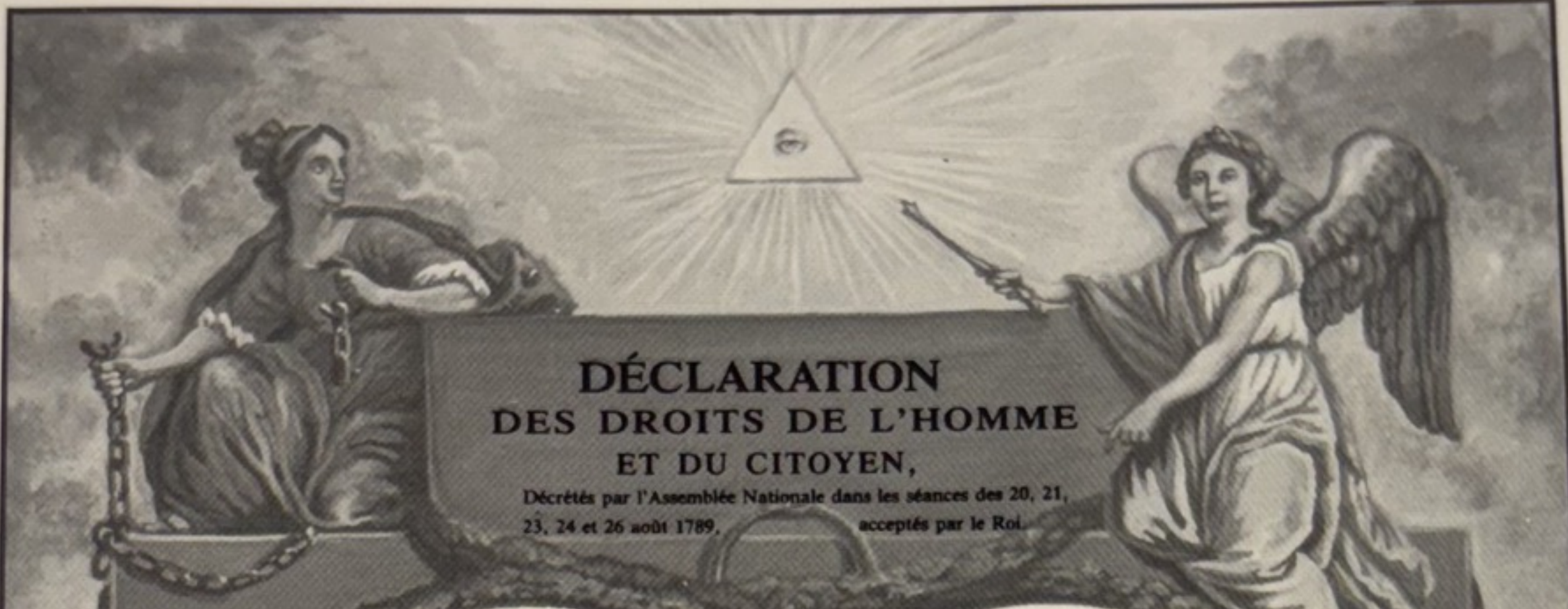
R6R-1



MARIANNE DU BICENTENAIRE
18 mars 1996
ÉPREUVES DES NOUVELLES VALEURS



IMPRIMERIE DES TIMBRES-POSTE - FRANCE



DÉCLARATION DES DROITS DE L'HOMME ET DU CITOYEN,

Décrétés par l'Assemblée Nationale dans les séances des 20, 21,
23, 24 et 26 août 1789, acceptés par le Roi.

PRÉAMBULE

LES représentants du peuple François, constitués en assemblée nationale, considérant que l'ignorance, l'oubli ou le mépris des droits de l'homme sont les seules causes des malheurs publics et de la corruption des gouvernemens, ont résolu d'exposer, dans une déclaration solennelle, les droits naturels, inaliénables et sacrés de l'homme, afin que cette déclaration, constamment présente à tous les membres du corps social, leur rappelle sans cesse leurs droits et leurs pouvoirs, afin que les actes du pouvoir législatif et ceux du pouvoir exécutif, pouvant être à chaque instant comparés avec le but de toute institution politique, en soient plus respectés; afin que les réclamations des citoyens, fondées désormais sur des principes simples et incontestables, tournent toujours au maintien de la constitution et du bonheur de tous.

EN conséquence, l'assemblée nationale reconnoît et déclare, en présence et sous les auspices de l'Être suprême, les droits suivans de l'homme et du citoyen.

ARTICLE PREMIER.

LES hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits; les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune.

II.

LE but de toute association politique est la conservation des droits naturels et imprescriptibles de l'homme; ces droits sont la liberté, la propriété, la sûreté, et la résistance à l'oppression.

III.

LE principe de toute souveraineté réside essentiellement dans la nation, nul corps, nul individu ne peut exercer d'autorité qui n'en émane expressément.

IV.

LA liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui. Ainsi, l'exercice des droits naturels de chaque homme n'a de bornes que celles qui assurent aux autres membres de la société la jouissance de ces mêmes droits; ces bornes ne peuvent être déterminées que par la loi.

V.

LA loi n'a le droit de défendre que les actions nuisibles à la société. Tout ce qui n'est pas défendu par la loi ne peut être empêché, et nul ne peut être contraint à faire ce qu'elle n'ordonne pas.

VI.

LA loi est l'expression de la volonté générale; tous les citoyens ont droit de concourir personnellement, ou par leurs représentans, à sa formation; elle doit être la même pour tous, soit qu'elle protège, soit qu'elle punisse. Tous les citoyens étant égaux à ses yeux, sont également admissibles à toutes dignités, places et emplois publics, selon leur capacité, et sans autres distinctions que celles de leurs vertus et de leurs talens.

VII.

NUL homme ne peut être accusé, arrêté, ni détenu que dans les cas déterminés par la loi, et selon les formes qu'elle a prescrites. Ceux qui sollicitent, expédient, exécutent ou font exécuter des ordres arbitraires, doivent être punis; mais tout citoyen appelé ou saisi en vertu de la loi, doit obéir à l'instant, il se rend coupable par la résistance.

VIII.

LA loi ne doit établir que des peines strictement et évidemment nécessaires et nul ne peut être puni qu'en vertu d'une loi établie et promulguée antérieurement au délit, et légalement appliquée.

IX.

TOUT homme étant présumé innocent, jusqu'à ce qu'il ait été déclaré coupable, s'il est jugé indispensable de l'arrêter, toute rigueur qui ne seroit pas nécessaire pour s'assurer de sa personne doit être sévèrement réprimée par la loi.

X.

NUL ne doit être inquiété pour ses opinions, mêmes religieuses pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi.

XI.

LA libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme; tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement; sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la loi.

XII.

LA garantie des droits de l'homme et du citoyen nécessite une force publique; cette force est donc instituée pour l'avantage de tous, et non pour l'utilité particulière de ceux à qui elle est confiée.

XIII.

POUR l'entretien de la force publique, et pour les dépenses d'administration, une contribution commune est indispensable; elle doit être également répartie entre tous les citoyens, en raison de leurs facultés.

XIV.

LES citoyens ont le droit de constater par eux-mêmes ou par leurs représentans, la nécessité de la contribution publique, de la consentir librement, d'en suivre l'emploi, et d'en déterminer la quotité, l'assiette, le recouvrement et la durée.

XV.

LA société a le droit de demander compte à tout agent public de son administration.

XVI.

TOUTE société, dans laquelle la garantie des droits n'est pas assurée, ni la séparation des pouvoirs déterminée, n'a point de constitution.

XVII.

LES propriétés étant un droit inviolable et sacré, nul ne peut en être privé, si ce n'est lorsque la nécessité publique, légalement constatée, l'exige évidemment, et sous la condition d'une juste et préalable indemnité.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

5,00

5,00

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LA POSTE 1989

LA POSTE 1989

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

5,00

5,00

LA POSTE 1989

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

BICENTENAIRE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE
ET DE LA DÉCLARATION DES DROITS DE L'HOMME ET DU CITOYEN



AUX REPRÉSENTANS DU PEUPLE FRANÇOIS

LES TIMBRES-POSTE DE FRANCE

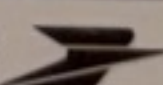


MARIANNE DU 14 JUILLET



Vente anticipée le 14 juillet 1997
à Paris et au chef-lieu de tous les départements
Vente générale dans tous les bureaux de poste
le 15 juillet 1997



LA POSTE 

Il existe deux types de...
... alors que sur le type II, ce trait est discontinu



15 mai 2002 Match d'ouverture
France-Sénégal



RF
0,46 €



RF
0,46 €



RF
0,46 €



LES-CHARPENNES

LES-CHARPENNES

AFRIQUE DU SUD
ALLEMAGNE
ANGLETERRE
ARABIE SAOUDITE
ARGENTINE
BELGIQUE
BRÉSIL
CAMEROUN
CHINE
CORÉE DU SUD
COSTA RICA
CROATIE
DANEMARK
ÉQUATEUR

LES-CHARPENNES

ESPAGNE
ÉTATS-UNIS
FRANCE
IRLANDE
ITALIE
JAPON
MEXIQUE
NIGÉRIA
PARAGUAY
POLOGNE
PORTUGAL
RUSSIE
SÉNÉGAL
SLOVÉNIE

SUÈDE
TURQUIE
URUGUAY



30 juin 2002 Finale

Conception du fond: BABAS



16.10.15



Marianne de
Lamouche



205)
- papier plus aux
UR
sur bonnet
claire

Premier jour d'émission du timbre
«La Marianne des Français» d'après le dessin de Thierry Lamouche

Nos engagements
dans le cadre de la Charte Marianne

- Un accès plus facile à nos services
- Un accueil attentif et courtois
- Une réponse compréhensible à vos demandes dans un délai annoncé
- Une réponse systématique à vos réclamations
- A votre écoute pour progresser

ception: Préfecture du Cantal P.A.O. - COM - Réalisé avec l'aimable concours de la Poste





02.11.04



090



26.01.05



Le
timbre
Marianne
en
argent





N° 4188 c
Catalogue FRANCHY 2012
Cote 25 €



2012 - Premier anniversaire de la gamme courrier rapide



2012



04.08.11 TD 202 8375

12.09.11 TD 205 1513703



08.09.11 TD 205 1617703



27.08.11 TD 205 1742



Timbre à valic

Timbre à validité pe

Timbre à valic



MARIANNE & L'EUROPE



05.01.11 TD 201 64346



201 8522122

05.01.11 TD 201 64346



09.06.11 TD.215.B 81



20.05.11 TD 205 31994 TD 205 294725



21.04.11 TD 207 68



09.04.11 TD 205 364



31.05.11 TD 205 284850



Timbre à vali

20.06.11 TD 205 2600



16.04.11 TD 207



Timbre à validité pe

Timbre à validité pe

Timbre à validité pe



Marianne et la jeunesse 2013



Marianne et la jeunesse 2013



2102

Marianne et la jeunesse 2013



La V^e République au fil du timbre

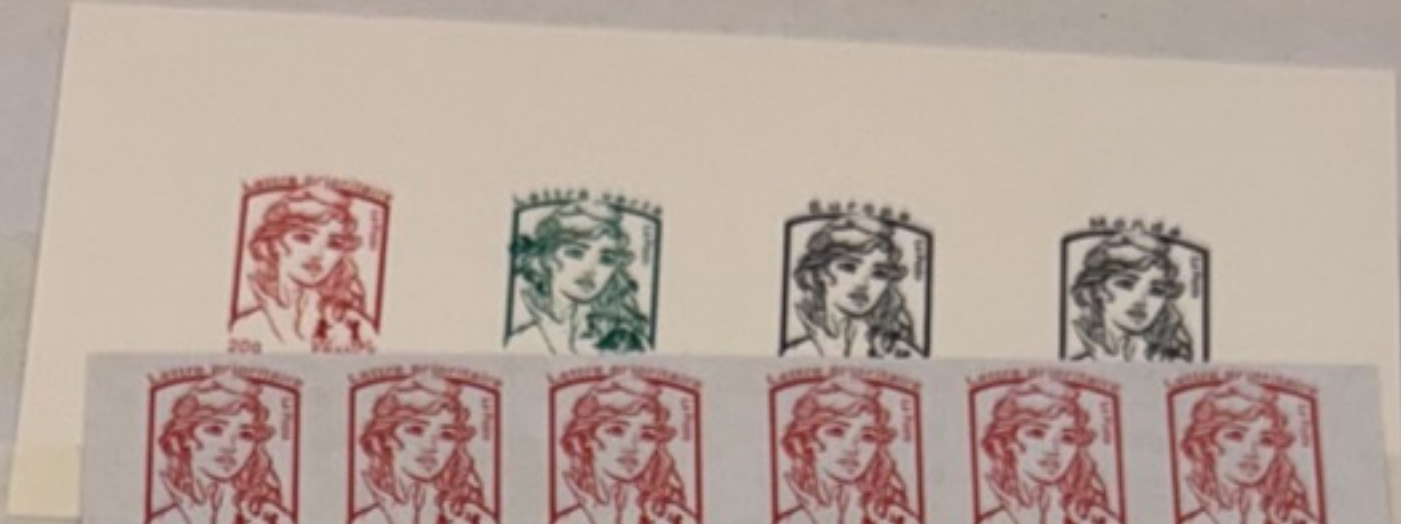


La V^e République au fil du timbre



La V^e République au fil du timbre





44

040

048

046



21.08.13

TD 202

3

2012

Marianne et la jeunesse 2013



Marianne et la jeunesse 2013



Marianne
et la jeunesse
2013





035



131142



056

205 4979593



205 6143183



202 4606242



205 6008965



205 4620067



205 5322818



205 5553617



TD 205 548491



205 5260425



202 4512018



205 5432617



205 5117092



28.06.13 TD 202 4166566



26.06.13 TD 205 4340392



21.06.13 TD 205 4412592





La Lettre verte
a 3 ans





210

Marianne et la jeunesse 2013



SOUVENIR PHILATÉLIQUE



026



075



040

7.01.07 15



052



091

06.15 TD 205 9908744



29.07.15 TD 205 9656158



Timbre à validité permanente pour un





Timbre LETTRE PRIORITAI:
à validité permene

18.12.15 TD 205 8743276

5012

28.12.15



007



2295648



053



05.07.16 TD 205 792941

18.05.16 TD 205 8277840



Timbre ECOPLI 20

15.12.15 TD 205 883222



Timbre LETTF
à validité permanen.







2012









2102









7 2 7 9 0 -

2012









210





